

Alternance

Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme



Niveau

Niveau 4
Equivalent BAC



Dates

Du 06/12/2023
Au 12/07/2024



Durée

385 heures en centre



Lieu

3 Rue Monseigneur
Norbert Rousseau
43000 LE PUY-EN-VELAY

Les + de la formation by Osengo

- Des diplômes et/ou des titres reconnus par l'état
- Programme adapté au rythme de chacun et soutien individualisé
- Accès à notre plateforme digitale: monespace.osengo.fr
- Ateliers de sensibilisation
- Préparation à la session d'examen
- Possibilité d'effectuer une période de stage à l'étranger

Objectifs

- Propose des **activités de loisirs à différents publics** et les anime
- Participe à l'**élaboration du programme** d'animation
- **Imagine** ou adapte **des activités** dans le champ de la convivialité, de la détente, du divertissement, de la découverte et du sport et s'assure de leur **mise en sécurité**
- **Coordonne** des animations collectives et des spectacles avec les autres membres de l'équipe
- Contribue à la **gestion des achats et respecte le budget** alloué
S'assure de la qualité des animations et de la **satisfaction des participants**

Contenu

C01 - Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique

- Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents public
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Promouvoir des animations loisirs

C02 - Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

- Animer des activités de journées pour différents publics
- Animer des activités de soirées pour différents publics
- Assurer la logistique des animations loisirs

Délai d'accès moyen à la formation

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé.

Public visé

- Public jeune, de 18 à 26 ans
- Demandeurs d'emplois + de 26 ans
- Salariés
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans limite d'âge

Prérequis

- Niveau première, terminale ou équivalent
- Diplôme de niveau 3

Modalités de sélection

- Information collective ou individuelle
- Dossier de candidature
- Test de positionnement
- Entretien individuel

Aptitudes particulières

- Disponibilité et sens de l'accueil
- Capacité à être créatif et imaginatif
- Capacité d'adaptation aux publics
- Capacité à travailler en équipe
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie, sens de l'organisation

Modalités pédagogiques

Période de formation en centre et en entreprise,
En centre de formation: en présentiel, dont études de cas, travaux de groupe, mises en situation, auto-formation accompagnée etc.
En distanciel : synchrone et/ou asynchrone
Formation hybride

Méthodes et outils pédagogiques:

- Livret de formation du stagiaire
- Livret de suivi en entreprise
- Documentation qualité
- Plateau technique
- Techniques d'animation

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluations en cours de formation (exercices, examens blancs etc.)
- Evaluation de la période en entreprise
- Questionnaire de satisfaction intermédiaire et de fin de formation
- Suivi post-formation

Modalités de session d'examen

A l'issue de la formation, vous serez évalué selon les exigences du certificateur par, soit:

- Des évaluations passées en cours de formation
- Un dossier professionnel
- Une mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont de la session
- Des épreuves écrites et orales
- Un entretien avec un jury de professionnels

Passage par bloc de compétences

Le Titre Professionnel (ou diplôme de l'éducation nationale, ou diplôme d'état) est composé de 2 blocs de compétences (ou modules d'enseignement ou domaine de compétence) que vous pouvez obtenir en fonction de votre parcours individualisé.

Validation de la formation

Titre Professionnel d'Animateur Loisir Tourisme

Attestation individuelle de fin de formation et de compétences

Equivalences et passerelles

Equivalence UC 1 « encadrer tout public dans tout lieu et toute structure » du BPJEPS Loisirs Tous Publics du ministère des sports

Suites de parcours et débouchés

Secteurs d'activités :

- les villages vacances ;
- les hôtel-clubs ;
- les clubs de vacances ;
- les résidences de tourisme ;
- les résidences hôtelières ;
- les parcs résidentiels de loisirs ;
- les campings ;
- les parcs de loisirs ;
- les parcs à thème ;
- les parcs aquatiques ;
- les parcs récréatifs ;
- les casinos ;
- les maisons de retraite médicalisées et de séjours ;
- les résidences services seniors ;
- les entreprises de loisirs et de spectacles ;
- les centres de loisirs ;
- les centres de vacances ;
- les centres d'accueil périscolaires ;
- les centres d'accueil intercommunaux ;
- les prestataires de service en animation ;
- les stations touristiques montagnardes et de littoral ;
- les sociétés d'organisation d'événementiels.

Type d'emplois accessibles :

- animateur polyvalent ;
- animateur généraliste ;
- animateur adultes ;
- animateur d'activités culturelles et ludiques ;
- animateur de journée ;
- animateur jeux ;
- animateur de soirée ;
- animateur disc-jockey ;
- animateur chanteur ;
- animateur micro ;
- animateur mini-club ;
- animateur découverte ;
- animateur enfants et adolescents ;
- animateur temps d'activités périscolaires ;
- animateur station ;
- animateur événementiel.

Accessibilité à la VAE ⁽¹⁾

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

⁽¹⁾ Validation des acquis de l'expérience

Nos résultats

En Apprentissage OSENGO Groupe :

- 85 % de certification sur nos sessions d'apprentissage de 2022
- 92 % de satisfaction finale de nos stagiaires en apprentissage en 2022

Coût pédagogique de la formation

Pour les formations en alternance, le coût contrat est pris en charge par l'OPCO ⁽¹⁾ de l'entreprise. Pour les contrats en alternance, un devis sera établi sur demande. Le prix (entre 8 € et 18 € par heure) peut être modulé en fonction de la durée, des dispenses éventuelles et des modalités pédagogiques du parcours proposé.

Une proposition personnalisée sera établie sur demande. La prise en charge du coût pédagogique peut être prise en charge par un ou des financeurs. Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches.

⁽¹⁾ Opérateur de compétences

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Equipe pédagogique:

Des formateurs disposant d'une certification et d'une expérience professionnelle significative dans le secteur d'activité ciblé, encadrés par une coordinatrice pédagogique.

Référents de la formation:

Référent pédagogique
Alexandra BABIC

Référent administratif
Maria HEE

Référent handicap
Sylvie FERRAND

Référent socio-professionnel
Peggy ASTORGUE

Référent mobilité
Sarah BAUDRY

Conseillère RH et formations
Léa POLONAI

Contactez votre conseiller RH et Formation !

Allier

04 70 08 70 90

06 24 07 38 30

Contact.aformac03@osengo.fr

Haute-Loire

04 71 00 11 79

07 88 61 33 37

Contact.aformac43@osengo.fr

Berry

02 46 08 23 08

06 35 28 36 91

Contact.aformac.berry@osengo.fr

Limousin

05 55 77 75 89

07 55 59 99 78

Contact.aformac87@osengo.fr

Cantal

04 71 64 59 65

07 85 22 35 75

Contact.aformac15@osengo.fr

Occitanie

05 61 53 32 80

Contact.occitanie@osengo.fr

Puy-de-Dôme

04 73 34 35 21

06 26 09 87 20

Contact.aformac63@osengo.fr

WWW.OSENGO.FR

Suivez-nous sur les réseaux !

